

Cours du soir au Centre National de Formation Professionnelle Continue Esch/Alzette

WINDOWS

Cours d'initiation de base au système d'exploitation Windows.

Durée: 33 heures à raison d'une séance par semaine de 18.00-21.00 hrs

Langue: française

Date: à définir (mois de mai) (lundi)

Frais de participation: 132.-€

WORD débutant

Cours informatique lié au domaine du traitement de texte nécessitant **obligatoirement des connaissances en Windows.**

Durée: 30 heures à raison d'une séance par semaine de 18.00-21.00 heures.

Langue: luxembourgeoise/française

Date: à définir

Frais de participation: 120.-€

Les inscriptions se font sur base d'une fiche d'inscription disponible au CNFPC d'Esch/Alzette. Seulement les fiches accompagnées d'une copie du virement des frais de participation seront prises en considération.

Pour de plus amples renseignements prière de vous adresser au CNFPC d'Esch.

CNFPC

22, rue Henri-Koch

B.P. 371

L-4004 Esch/Alzette

Tel: 55 89 87

Fax: 55 93 25

info@cnfpc.lu

www.cnfpc.lu

MINISTERE DE LA JUSTICE

Recrutement de deux (2) cadres supérieurs (m/f) pour la Police Grand-Ducale et l'Inspection Générale de la Police

I. Les conditions d'admission à l'examen-concours:

Les candidats à ces postes devront remplir les conditions suivantes:

1. être de nationalité luxembourgeoise et ne pas avoir dépassé l'âge de trente-cinq ans à la date du concours;
2. être détenteur d'un diplôme sanctionnant un cycle complet d'études universitaires de quatre ans en droit ainsi que du certificat de formation complémentaire en droit luxembourgeois.

II. Le dossier de candidature:

Le dossier de candidature est à adresser au Ministère de la Justice, Centre administratif Pierre Werner, 13, rue Erasme, L-1468 Luxembourg, pour le mardi, 24 mai 2005 au plus tard.

Il doit être accompagné des pièces suivantes:

1. un extrait récent de l'acte de naissance;
2. une photocopie de la pièce d'identité;
3. un certificat de nationalité;

4. un extrait récent du casier judiciaire;
5. une notice biographique détaillée;
6. des diplômes:

- a. de fin d'études secondaires;
 - b. de fin d'études universitaires dans la spécialité requise;
 - c. de formation complémentaire en droit luxembourgeois;
7. un arrêté d'homologation ou une inscription au registre des titres des diplômes universitaires à délivrer par le Ministère de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Les copies fournies doivent toutes être certifiées conformes à l'original.

III. L'examen-concours:

L'examen-concours aura lieu du 29 juin au 1er juillet 2005 et comportera un examen médical, des épreuves psychotechniques et d'aptitude générale, une épreuve d'aptitude physique et un entretien de motivation.

Une séance d'information s'adressant aux candidats intéressés aura lieu le jeudi 12 mai 2005 à 17 heures à l'Ecole de Police, 7, rue E. Mayrisch à Luxembourg-Verlorenkost.

Des renseignements supplémentaires peuvent également être demandés auprès du Ministère de la Justice (tél. 478-2818).

LABORATOIRE NATIONAL DE SANTE POSTES VACANTS

Le Service de Cytogénétique se propose d'engager pour entrée immédiate et à durée indéterminée

1. un(e) laborantin(e) à plein-temps
2. un(e) laborantin(e) à mi-temps.

Condition de formation:

Diplôme ou certificat attestant que le candidat est autorisé à porter le titre et à exercer la profession de laborantin.

Profil souhaité:

Formation essentielle en cytogénétique et/ou culture cellulaire.

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une copie du diplôme ou certificat, sont à adresser avant le 9 mai 2005 au Directeur du Laboratoire national de santé, 42, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg.

FORMATION CONTINUE

"Le responsable de la gestion des déchets dans l'entreprise"

"Abfallbeauftragte(r) im Betrieb"

Cours organisé par le Centre National de Formation Professionnelle Continue d'Ettelbruck et l'administration de l'Environnement

En fonction de la taille des

entreprises les frais d'élimination des déchets constituent souvent une part significative des frais d'exploitation. Pour assurer l'équilibre entre les différents coûts générés, il est important qu'une entreprise ait connaissance de ses flux de déchets et sache les optimiser de manière économique et écologique. Le cours de formation "Abfallbeauftragte(r) im Betrieb" s'adresse à toutes les personnes qui sont nommées délégué pour les questions environnementales dans une entreprise. Le contenu du cours s'étend sur trois volets: les techniques et concept de stockage et de collecte des déchets, les bases légales, la communication interne dans l'entreprise.

La formation se déroule sur quatre jours (1 jour par semaine) et aura lieu alternativement à Ettelbruck (CNFPC) et à Luxembourg-Ville (administration de l'Environnement). Les cours sont tenus **en français**. Les dates de formation sont les suivantes: 25 mai, le 1er, 8 et le 15 juin 2005. Les participants reçoivent un certificat officiel émis par le Ministère de l'Education Nationale.

La participation au cours est gratuite. La date limite d'inscription est fixée au 13 mai 2005. Les inscriptions sont à adresser à l'administration de l'Environnement par e-mail: mathieu@aev.etat.lu ou par fax: 49 62 56 en mentionnant le nom, le prénom, l'adresse, le téléphone et le nom de société. Les participants sont ensuite contactés par le CNFPC.

Obligation d'homologation des diplômes de fin d'études secondaires luxembourgeois en communauté française de Belgique

Les titulaires d'un diplôme luxembourgeois de fin d'études secondaires/secondaires techniques ou d'un diplôme luxembourgeois de technicien doivent faire homologuer leur diplôme avant de pouvoir s'inscrire dans l'enseignement supérieur belge. Le dossier complet doit parvenir à la Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire avant le **15 juillet au plus tard!**

Première possibilité

Déposez le dossier complet dans les bureaux du service des équivalences de l'enseignement secondaire uniquement sur rendez-vous en téléphonant au:

00 32 2/690.86.86 (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h).

Adresse visites: **rue Courtois, 4 1080 Bruxelles**

Il est conseillé aux diplômés de l'année de venir sur place déposer leur demande.

Deuxième possibilité

Envoyez le dossier par la poste.

Il est vivement conseillé d'envoyer tous les documents en une seule fois par courrier recommandé.

Adresse:

Service des équivalences de l'enseignement obligatoire
rue A. Lavallée, 1 1080 Bruxelles

<http://www.equivalences.cfwb.be>

equi.oblig@cfwb.be

Le dossier doit comprendre les documents suivants:

- lettre précisant le motif de la demande et les études envisagées par l'étudiant (lettre de motivation). Cette lettre doit être signée sous peine de refus
- extrait de l'acte de naissance original ou copie de la carte d'identité légalisée par une autorité communale
- attestation provisoire de réussite. Cette attestation sera disponible au cours de la première semaine de juillet dans les lycées/lycées techniques.
- copie certifiée conforme au certificat de fin d'études secondaires dûment légalisée par les autorités communales luxembourgeoises (une légalisation par l'école ne convient pas). Cette copie devra impérativement être envoyée aux autorités belges susmentionnées dans les meilleurs délais.
- preuve originale de paiement (avis de débit) de la somme de 124.- Euro (faire le paiement obligatoirement avant le 15 juillet!).

Procédure de paiement Première possibilité

En déposant le dossier sur place, il suffit de payer avec une carte bancaire.

Deuxième possibilité

Virer la somme de 124.- Euro au N° de compte suivant:

code IBAN:

BE390912-1105-1619

code BIC: GKCCBEBB

Banque DEXIA

boulevard Pachéco, 44

1000 BRUXELLES

au bénéfice de "D.G. Enseignement obligatoire"

- SG OMFS -

Recettes équivalences 1, rue

A. Lavallée à 1080 Bruxelles.

Le virement doit porter la

mention "équivalence de diplôme"

ainsi que les nom et prénom de l'étudiant.

Attention: en cas d'examen d'ajournement

Les étudiants ayant à subir un examen d'ajournement peuvent faire une demande de dérogation auprès du Service des équivalences susmentionné après la date du 15 juillet.

Le dossier doit comprendre:

- une lettre de dérogation indiquant le motif de la demande (examen d'ajournement)
- une attestation d'ajournement, en copie certifiée conforme, établie par le

Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle

- les autres pièces (extrait de l'acte de naissance, certificat de réussite, copie du diplôme et preuve originale de paiement) sont également à fournir.

Il est cependant conseillé de faire parvenir le dossier, paiement inclus, avant le 15 juillet, et l'attestation de réussite dès la réussite de l'examen d'ajournement.

Renseignements complémentaires

Cedies:

211, route d'Esch

L-1471 Luxembourg

e-mail: cedies@mcesr.etat.lu

Tél: 478-8650

www.cedies.lu

Communiqué par le Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

ADMINISTRATION DES BATIMENTS PUBLICS DIVISION DE LA GESTION DU PATRIMOINE AVIS D'ADJUDICATION

Le mardi, 24 mai 2005 à 10:00 heures du matin, il sera procédé aux bureaux de l'administration des Bâtiments publics, 10, rue du St-Esprit à Luxembourg, à l'ouverture de la soumission concernant

Travaux d'installation thermique

à exécuter dans l'intérêt du **Lyée Michel Rodange, rue Giselbert, Luxembourg**

Envergure de l'objet:

- 5 St. Heizungsverteiler mit insgesamt 35 Regelgruppen
- 45 St. Umwälzpumpen
- 330 St. Rohrleitungsarmaturen DN 15 bis DN 150 mit Dämmkappen
- 800 m Stahlrohrleitungen DN 15 bis DN 150 mit Wärmedämmung
- 38 St. Regelventile DN 15 bis DN 100
- 4 St. Schaltschränke
- 4 St. DDC-Zentralen mit insgesamt 645 Datenpunkten
- 1 St. GLT
- 5.000 m Kabel
- 120 m² Kassettendecke mit 25 St. Leuchten

Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires.

Le début des travaux est prévu pour mi-juillet 2005 (1re phase) et mi-juillet 2006 (2e phase)

La durée des travaux est de 2 x 30 jours ouvrables.

Les amateurs sont tenus d'introduire leur **candidature écrite** au moins 1 jour ouvrable avant de retirer le dossier de soumission à

l'Administration des Bâtiments publics

"Soumissions"

Boîte Postale 112

L-2011 Luxembourg

Télécopieur: 46 19 19 - 555

Les plans, cahiers de charges et bordereaux de soumission

sont à la disposition des candidats à l'adresse de l'administration **au plus tôt le jeudi, 28 avril 2005.**

Les pièces conformes aux prescriptions du règlement grand-ducal du 7 juillet 2003 et portant l'inscription: **"Soumission pour les travaux d'installation thermique à exécuter dans l'intérêt du Lycée Michel Rodange, rue Giselbert à Luxembourg"** doivent se trouver aux bureaux de l'administration des Bâtiments publics, 10, rue du St-Esprit à Luxembourg, avant l'heure fixée pour l'ouverture.

Luxembourg, le 20 avril 2005

Le ministre des Travaux publics

Claude Wiseler

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

ADMINISTRATION DES BATIMENTS PUBLICS

DIVISION DE LA GESTION DU PATRIMOINE

AVIS D'ADJUDICATION

Le vendredi 20 mai 2005 à 10:00 heures du matin, il sera procédé aux bureaux de l'administration des Bâtiments publics, 10, rue du St-Esprit à Luxembourg, à l'ouverture de la soumission concernant

les travaux de gros œuvre à exécuter dans l'intérêt de la rénovation bâtiment principal de la Fondation Pro Familia à Dudelange

Envergure de l'objet:

divers travaux de démolition

Maçonnerie: 200 m²,

Coffrage: 300 m²,

béton armé: 80 m³

Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires.

Le début des travaux est prévu pour le mois d'août 2005.

La durée prévisible des travaux est de 100 jours ouvrables.

Les amateurs sont tenus d'introduire leur **candidature écrite** au moins 1 jour ouvrable avant de retirer le dossier de soumission à

l'Administration des

Bâtiments publics

"Soumissions"

Boîte Postale 112

L-2011 Luxembourg

Télécopieur: 46 19 19 - 555

Les plans, cahiers de charges et bordereaux de soumission sont à la disposition des candidats à l'adresse de l'administration à partir du **jeudi 28 avril 2005.**

Les pièces conformes aux prescriptions du règlement grand-ducal du 7 juillet 2003 et portant l'inscription: **"Soumission pour les travaux de gros œuvre dans l'intérêt de la Fondation Pro Familia à Dudelange"** doivent se trouver aux bureaux de l'administration des Bâtiments publics, 10, rue du St-Esprit à Luxembourg, avant l'heure fixée pour l'ouverture.

Luxembourg, le 25 avril 2005

Le ministre des Travaux publics

Claude Wiseler